

DECRET N°2013-491 DU 30 SEPTEMBRE 2013
portant nomination au Cabinet Militaire
du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n°90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu la loi n°2005-43 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n°2013-319 du 11 août 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale et le décret n°2010-593 du 31 décembre 2010 le modifiant et le complétant ;
- Sur Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 30 septembre 2013,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les Officiers des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent sont nommés au Cabinet Militaire du Président de la République:

Directeur de Cabinet Militaire : Intendant Militaire de 1^{ère} classe
Cocouvi AMOUSSOU.

Directeur de Cabinet Militaire
Adjoint: Lieutenant-Colonel Abou ISSA.

Chef Division Gendarmerie
Police : Lieutenant-Colonel Eric K. AGOSSOUNON.

Chef Division Terre : Lieutenant-Colonel Bariou D. ALAO
SALOU. *as*

Chef Division Air :

²
Lieutenant Colonel Bertin BADA.

Chef Division Contentieux et
Législation :

Chef de Bataillon Pascal AFORA.

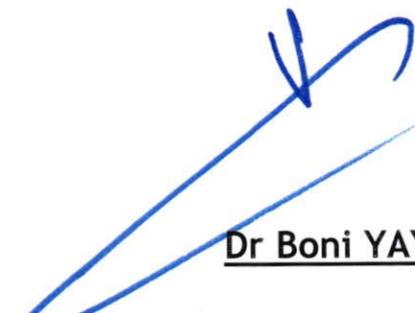
Chef Division Mer :

Capitaine de Corvette Emile SAMA.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 septembre 2013

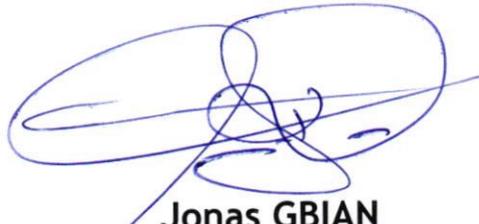
Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de la Défense Nationale,



Jonas GBIAN



Denis ALI YERIMA

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDN 4 – MEF 4-AUTRES MINISTÈRES 24 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-IGE 4 UAC-
ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 -INTERESSES 7 -JO 1